



N° 1333 /MESRS/DC/SGM/DBAU/SABU/DAUE/SA

Cotonou, le 07 août 2024

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Le Gouvernement algérien met à la disposition du gouvernement béninois au titre de l'année académique 2024-2025, vingt (20) bourses d'études supérieures.

Les domaines d'études concernés par cette offre sont :

- sciences et technologies ;
- mathématiques et informatiques ;
- sciences agronomiques ;
- sciences médicales ;
- architecture, urbanisme et métier de la ville.

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ Au Bénin

Se conformer strictement aux prescriptions de la nouvelle orientation de gestion des bourses étrangères à savoir :

- s'engager solidairement avec les parents à supporter, pendant toute la durée de la formation, un complément de bourse de cinquante mille (50 000) francs CFA par mois, à envoyer directement au bénéficiaire de la bourse. La preuve de chaque opération devra être transmise par mail au secrétariat de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) à l'adresse suivante : secretariat.dbau@gouv.bj ;
- être en mesure d'effectuer dans les meilleurs délais les formalités de visa à Abuja (Nigéria).

✓ En Algérie

- Se conformer strictement aux lois en vigueur dans le pays ;
- S'engager à souscrire à une assurance maladie dans le pays ;
- Accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la partie algérienne.

I- Conditions d'admission

- Etre de nationalité béninoise ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ;
- Etre titulaire du baccalauréat des années 2024 ou 2023 ;
- Obtenir au baccalauréat une moyenne d'au moins :
 - 14/20 pour les sciences médicales ;
 - 12/20 pour les sciences vétérinaires et l'architecture.
- Ne pas être boursier en cours d'étude dans les Universités Publiques du Bénin.

II- Dossier de candidature

1. Une (01) copie légalisée du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat ;
2. Une (01) copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
3. Une copie (01) de l'acte de naissance sécurisé ou copie légalisée de l'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
4. Une copie (01) légalisée du certificat de nationalité ;
5. Une copie (01) copie légalisée du passeport ou de la carte nationale d'identité ;
6. Quatre (04) photos d'identité récentes ;
7. Un (01) certificat médical délivré par un médecin assermenté dans un centre de santé publique attestant que le candidat n'a pas de maladies infectieuses et/ou contagieuses et que le candidat est apte à suivre la formation qui lui sera dispensée ;



8. L'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte BJ6600100100000010156674-DBAU des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
9. L'ensemble du dossier de candidature doit être en deux (02) exemplaires : les pièces légalisées, la quittance des frais d'étude de dossier payable au Trésor public et le certificat médical sont placés dans une première chemise dossier. Une seconde chemise dossier doit contenir une copie simple de toutes les pièces de la première chemise dossier. Les deux chemises dossiers sont à mettre dans un cartable à rabat de couleur jaune.

NB :

- la liste des filières disponibles pour cette bourse est jointe au présent communiqué ;
- les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger doivent joindre l'authenticité et l'équivalence du diplôme ;
- la version numérique du dossier de candidature doit être déposée par e-mail à l'adresse secretariat.dbau@gouv.bj de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU).

La date limite de dépôt de dossier physique est fixée au vendredi 16 août 2024 à 17 heures 00 minute à la Direction des Bourses et Aides Universitaires.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique et P.O.



Rogatien Makpéhou TOSSOU

Rogatien Makpéhou TOSSOU
Directeur de Cabinet

MESRS (ATCR)



BOURSE ALGERIENNE POUR UNE FORMATION UNIVERSITAIRE AU TITRE DE 2024-2025

Liste des filières retenues

N°	DOMAINES	FILIERES DE FORMATION	SPECIALITES	QUOTAS
01	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	Génie Biomédical	Electronique et maintenance biomédicale	02
		Génie Mécanique	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	01
		Electrotechnique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	01
		Hydrocarbures	- Forage des puits d'hydrocarbure ; - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers ; - Génie pétrolier : production des hydrocarbures ; - Génie mécanique : transport des hydrocarbures ; - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques ; - Economies des hydrocarbures : économie pétrolière ; - Géophysique : géophysique sismique ; - Génie électrique : électricité industrielle ; - Automatisation des procédés industriels : commande automatique.	02
		Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	02
		Génie industriel	Maintenance de l'automatisme et de l'instrumentation	01

N°	DOMAINES	FILIERES DE FORMATION	SPECIALITES	QUOTAS
		Electromécanique	Ingénierie mécatronique	01
		Energie renouvelables	Conversion thermique	01
			Conversion photovoltaïque	01
02	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUES	Informatique	Développement web et infographie	01
			Développement web et applications mobiles	01
03	SCIENCES AGRONOMIQUES	Sciences Alimentaires	Emballage et qualité	01
04	SCIENCES MEDICALES	Médecine	-	02
		Pharmacie	-	02
05	ARCHITECTURE, URBANISME ET METIER DE LA VILLE	Architecture	-	01
TOTAL				20